

COMMUNE DE RECOLOGNE
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

Le Conseil Municipal de la commune de Recologne s'est réuni le 18 novembre 2021 dans la salle du conseil à 20 heures 30, Sous la présidence de Monsieur Roland MORALES, sur convocation du Maire en date du 12 novembre 2021 pour la session ordinaire du mois de novembre.

Etaient présents : Annie ROUSSELOT, Sylviane CHLOPINSKI, Roland MORALES, Jacqueline TORRES, Daniel MEYER, Magalie GONZALES, Franck VERIN, Michèle BOUDAUX, Anne MARTINEZ, Clément DIETRICH, Sophie GUENARD, Yasmine ROUX, Jean-Pierre BRUCKERT

Absents excusés : Frédéric CHATELAIN

Secrétaire de séance : Sophie GUENARD

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire demande la modification de l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

- Remboursement de frais
- 1) Certificats d'urbanisme - Déclarations préalables - Permis de construire
- 2) Concours des maisons fleuries 2021
- 3) Remboursement de frais
- 4) Monument aux morts
- 5) Projet 2022 : optimisation de l'éclairage public
- 6) Avancement des travaux du marché de la rénovation du toit de l'église
- 7) Résidence senior
- 8) Questions diverses

DECLARATION PREALABLE :

- Marechal Gilbert, 1 Chem. de Traverse parcelle AB188, pour un changement de 3 fenêtres et la pose de volets roulants

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021

Monsieur le maire présente les résultats du concours des maisons fleuries préparés par la commission.

Les résultats sont les suivants :

- 1- M. et Mme Christina Dominique
- 2- M. et Mme COULON Hubert
- 3- Mme GEORGEON Annie
- 4- M. et Mme MOLLET Henri
- 5- M. et Mme MULIN Rémy
- 5- Mme NIEHOFF Catherine

REMBOURSEMENT DE FRAIS

M Roland MORALES a payé les portes manteaux pour la bibliothèque auprès de la société PYLONES pour un montant de 127€. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rembourser la somme de 127€ à Monsieur Roland MORALES.

Monsieur Roland MORALES est sorti de la salle et n'a donc pas pris part à la délibération et au vote.

DEPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS

Le conseil municipal a entamé une réflexion de déplacement du monument aux morts, sur la place des Tilleuls, son implantation actuelle étant dangereuse lors des cérémonies et ne permet pas un recueillement dans la tranquillité.

Le projet sera soumis aux Anciens combattants et Souvenir Français.

OPTIMISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Une réflexion est engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une diminution de l'intensité lumineuse ou à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Cette réflexion s'oriente vers une préférence à un abaissement de l'intensité lumineuse. Monsieur le Maire prendra contact auprès du SYDED afin d'étudier les possibilités techniques de mise en œuvre, le cas échéant, les adaptations nécessaires.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DU MARCHE DE LA RENOVATION DU TOIT DE L'EGLISE

A ce jour, les travaux se déroulent principalement dans les combles et consistent au renforcement de la charpente.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire présente le projet du département consistant à la révision de la signalisation directionnelle implantée le long de la départementale N13.
- Les différentes remarques et interrogations faites par des habitants de Recologne sur plan d'aménagement pour la sécurisation de la traversée du village sont exposées.
- Monsieur le Maire informe les conseillers du projet de création d'une piste cyclable reliant Audeux, Franey, Lavernay, Recologne et Placey.
- Monsieur le Maire présente des exemples de résidences seniors, pour personnes non dépendantes.

La séance est levée à 23h00